



MAIRIE DE FALLERON  
85670 FALLERON

VENDÉE

téléphone : 02 51 35 50 91

télécopie : 02 51 35 54 54

e-mail : mairie.falleron@wanadoo.fr

*Réunion du 28 Janvier 2016*

**COMPTE RENDU**

L'an deux mil seize, le vingt-huit janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2016

**PRESENTS** : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, Mme HERBERT, MM ACHARD, ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, MM MICHENEAU, BETHUIS, Mmes RICORDEL, BONNEAU.

**EXCUSE** : M. GELEBART, Mmes GABORIT, FOREST.

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

---

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE LUDDSSA**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de la SCI LUDDSSA.

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE GAUCHER**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de Mr et Mme GAUCHER.

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE CONSTANS**

Le Conseil Municipal, décide de ne pas préempter la propriété du Consorts CONSTANS.

**EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU MOULIN**

Le Conseil Municipal approuve la convention présentée par le SyDEV pour l'effacement des réseaux sur la rue du Moulin, pour un montant de travaux de 20 958 € HT et une participation communale de 8 778 €.

**DEFINITION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE ANNUELLE ATTRIBUEE AUX TRAVAUX DE RENOVATION PROGRAMMEE DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL CONSECUTIF AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE – année 2016**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le SyDEV une convention unique de rénovation de l'éclairage public, prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 6 450 € pour l'année 2016.

**CONVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'INSTALLATION D'ABRIS VOYAGEURS  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE**

Le Conseil Municipal approuve la convention présentée par le Département pour le remplacement de 3 abris voyageurs.

**PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU  
BUDGET PRIMITIF**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à payer des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2015, soit 180 000 € sur le budget général et 22 500 € sur le budget Assainissement.

**ENQUETE PUBLIQUE – GAEC LA GUILBAUDIERE DE FROIDFOND**

Le Conseil Municipal, donne un avis favorable au projet du GAEC LA GUILBAUDIERE en vue d'exploiter, après construction d'un bâtiment supplémentaire, un effectif de 179 183 équivalents volailles pour un maximum de 335 000 emplacements.

**ENQUETE PUBLIQUE – SAS METHA-VIE AU POIRÉ SUR VIE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de la société METHA-VIE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation au Poiré-sur-Vie.

A FALLERON, le 2 février 2016

Le Maire,  
**Gérard TENAUD**

